

<b>Axe de la Stratégie métropolitaine de lutte contre la pauvreté</b>	<b>Poursuite de la lutte contre les inégalités à la racine</b>																																																
<b>Libellé action</b>	<b>Renforcer l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de précarité dans les multi-accueils des quartiers QPV/sensibles 2023</b>																																																
<b>Diagnostic</b>	<p>La Ville gère 6 Etablissements d'Accueils du Jeune Enfants (EAJE) collectifs, dont 4 multiaccueils, dont 4 en quartiers sensibles/QPV : 1 au Sillon, 2 à Bellevue, 1 quartier Changetterie.</p> <p>L'équipement l'Orée des Pins (Bellevue) a ouvert en janvier 2022 : équipement géré par la ville de Saint-Herblain situé place Mendès-France et accueillant 40 enfants dont 27 herblinois et 13 nantais – places conventionnées. Par ailleurs, ce nouvel équipement est inclusif avec 6 places pour des enfants porteurs de handicaps, géré par l'ADAPEI.</p> <p>Ces équipements proposent des places d'accueil régulières, occasionnelles et d'urgences, pour des enfants de 0 à 4 ans essentiellement, mais pouvant aller jusqu'à 6 ans pour des situations particulières (handicap). Ces équipements répondent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux besoins en mode de garde des familles vivant à proximité, dans le cadre de parcours d'insertion sociale, professionnelle ;</li> <li>- aux besoins des enfants repérés, accompagnés par les services médico-sociaux (Département, CHU, CAMPS, CNP, associations mandatées en Aide Sociale à l'Enfance...), en terme de socialisation et de veille sur leur développement, par des équipes de professionnels petite enfance municipales.</li> </ul> <p><b>Nombre de places proposées</b></p> <table border="1" data-bbox="414 1400 1460 1691"> <thead> <tr> <th>au 31/12/2022</th> <th>Accueil régulier</th> <th>Accueil occasionnel</th> <th>Accueil d'urgence</th> <th>Total</th> <th>Horaires d'ouverture</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Multi accueil Méli-Mélo (Sillon)</td> <td>26</td> <td>12</td> <td>2</td> <td>40</td> <td>7h30 - 18h30</td> </tr> <tr> <td>Multi accueil Confetti (Veille Bourg)</td> <td>10</td> <td>14</td> <td>1</td> <td>25</td> <td>7h30 - 18h30</td> </tr> <tr> <td>Multi accueil Carré (Bellevue)</td> <td>16</td> <td>12</td> <td>2</td> <td>30</td> <td>7h30 - 18h30</td> </tr> <tr> <td>Multi-accueil Orée des Pins (Bellevue)</td> <td>22</td> <td>12</td> <td>6</td> <td>40</td> <td>7h30 - 18h30</td> </tr> <tr> <td><b>Total QPV /sensibles</b></td> <td colspan="3" style="text-align: center;"><b>135 places</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Nombre d'enfants accueillis</b></p> <table border="1" data-bbox="414 1792 1109 2016"> <thead> <tr> <th>ETABLISSEMENTS</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Multi accueil Confetti</td> <td>88</td> </tr> <tr> <td>Multi accueil Méli-Mélo</td> <td>81</td> </tr> <tr> <td>Multiaccueil Carré</td> <td>98</td> </tr> <tr> <td>Multi-accueil Orée des Pins</td> <td>68</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>335</b></td> </tr> </tbody> </table>	au 31/12/2022	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Accueil d'urgence	Total	Horaires d'ouverture	Multi accueil Méli-Mélo (Sillon)	26	12	2	40	7h30 - 18h30	Multi accueil Confetti (Veille Bourg)	10	14	1	25	7h30 - 18h30	Multi accueil Carré (Bellevue)	16	12	2	30	7h30 - 18h30	Multi-accueil Orée des Pins (Bellevue)	22	12	6	40	7h30 - 18h30	<b>Total QPV /sensibles</b>	<b>135 places</b>					ETABLISSEMENTS	2022	Multi accueil Confetti	88	Multi accueil Méli-Mélo	81	Multiaccueil Carré	98	Multi-accueil Orée des Pins	68	<b>Total</b>	<b>335</b>
au 31/12/2022	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Accueil d'urgence	Total	Horaires d'ouverture																																												
Multi accueil Méli-Mélo (Sillon)	26	12	2	40	7h30 - 18h30																																												
Multi accueil Confetti (Veille Bourg)	10	14	1	25	7h30 - 18h30																																												
Multi accueil Carré (Bellevue)	16	12	2	30	7h30 - 18h30																																												
Multi-accueil Orée des Pins (Bellevue)	22	12	6	40	7h30 - 18h30																																												
<b>Total QPV /sensibles</b>	<b>135 places</b>																																																
ETABLISSEMENTS	2022																																																
Multi accueil Confetti	88																																																
Multi accueil Méli-Mélo	81																																																
Multiaccueil Carré	98																																																
Multi-accueil Orée des Pins	68																																																
<b>Total</b>	<b>335</b>																																																

D'un point de vue profils des familles, ces équipements sont repérés par toutes les familles, dont celles en situation de pauvreté, précarité, monoparentalité, suivi médico-social. Les services municipaux sont sollicités pour accompagner ces parcours d'enfants, notamment par la PMI, le CHU/CNP et autres organismes médico-sociaux. Le but étant souvent de limiter le placement des enfants, par une prise en charge renforcée de l'enfant : mode de garde.

**Nombre d'enfants avec suivi spécifique en 2022**

2022	CNP	SESSAD	CAMPS	ASE	PMI	CMP	Autres santé, parentalité...	Total
<b>Carré</b>	2			3	6	1	20	21
<b>Confetti</b>							6	6
<b>Méli-Mélo</b>	4	1	1	1	3		7	9
<b>Orée des pins</b>	2		1		4			6
<b>TOTAL enfants avec suivis spécifiques</b>	8	1	2	4	13	1	33	42

**Part de familles à moins d'un euros (seuil bas revenu / CAF)**

Tarifs à l'heure en 2022	Confetti Changetterie	Méli-Mélo Sillon	Carré et Orée des pins Bellevue
<b>moins de 1 €/h</b>	<b>41 %</b>	<b>59.72 %</b>	<b>65.16 %</b>

Le service constate une paupérisation croissante de la part des familles à moins d'un euros, en particulier sur le secteur Bellevue, en lien avec l'évolution dans le parc de logements sociaux du quartier : évolution du contingentement préfectoral soit 58% des attributions totales du parc social herblinois en 2018 ; logements moins chers car anciens avec arrivée de familles plus pauvres.

Ainsi, la Ville gère des équipements dont la fréquentation des familles nécessite :

- des équipes solides et professionnelles : part de qualification élevée auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, médecin.
- des équipes stables et en nombre suffisant pour maintenir la qualité d'accueil, dans un contexte de sur-sollicitation des enfants (enfants insécurisés) et besoin d'accompagnement des familles (soutien à la parentalité).

<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le taux d'encadrement permanent dans les EAJE, en particulier dans les multiaccueils en quartiers sensibles, pour permettre un accueil et un accompagnement de qualité, lié à des problématiques d'accueil des enfants/familles</li> <li>- Accompagner des groupes d'enfants insécurisés, qui nécessitent une prise en charge humaine au-dessus des taux d'encadrement légaux</li> <li>- Accompagner les familles en difficulté sociale, professionnelle, parentale</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<p>Pour 2023 :</p> <p>-Poursuite de l'action : renfort avec des agents auxiliaires de puériculture, renfort nécessaire lié aux particularités d'accueil en quartiers sensibles : mixité sociale, pauvreté, soutien parentalité, avec des enfants insécurisés.</p>
<b>Partenaires de l'action</b>	<p>CAF de Loire-Atlantique</p> <p>Services médico-sociaux : Département - PMI, CHU, CAMPS, CNP, associations mandatées par l'ASE.</p>
<b>Territoire de mise en œuvre</b>	<p>QPV Sillon, Bellevue et quartier Changetterie</p>

<b>Durée de l'action</b>	2023 Et perspectives pour le prochain Pacte des solidarités au regard des besoins croissants de familles en situation de précarité /fragilité
<b>Coût de l'action</b>	Coût de personnel pour assurer un renfort des équipes des 4 structures en QPV/sensibles (profil agent polyvalent petite enfance ou auxiliaire de puériculture)
<b>Indicateurs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants accueillis ayant un suivi spécifique : orientations partenaires ; prise en charge en mode de garde collectif ville ; évaluation qualitative de ces suivis spécifiques</li> <li>- Nombre de familles ayant un tarif à moins de 1€/h accueillies dans les EAJE : familles en situation de précarité financière</li> </ul>

<b>Budget</b>	<b>2023</b>
<b>Total de l'action</b> <b>Frais de personnel (brut chargé)</b> <b>Pour les 4 EAJE concernés</b>	<b>155 000 €</b>
Ville de Saint-Herblain	77 500 € (50%)
Plan Pauvreté – part Etat	77 500 € (50%)